

USAGERS, CECI VOUS CONCERNE !

Vous avez besoin de renseignements pour vos impôts ?

Perdu ! Le gouvernement continue la politique de ses prédécesseurs en supprimant des services et en les éloignant de vos domiciles !

Vous maîtrisez mal les démarches « numériques » et vous avez besoin d'aide ?

Pas de chance ! il vous faudra prendre votre véhicule ou les transports en commun et faire plusieurs kilomètres, ou alors se sera par téléphone via les « plateformes » déconnectées de la réalité de vos territoires. Dans les deux cas, il vous faudra de la patience car vous risquez de ne pas être seul !

Vous ne supportez plus les affaires de « fraude fiscale », de millions voire de milliards d'euros, alors que l'on vous demande des efforts ?

Hélas ! Le gouvernement, comme ses prédécesseurs, continue de supprimer des emplois dans l'administration fiscale. Pourtant sans des femmes et des hommes pour vérifier les comptes et poursuivre les fraudeurs, ces affaires ne feront qu'augmenter.

Vous êtes furieux ou désabusés devant les injustices fiscales ?

On vous comprend ! Mais cela ne changera pas avec la baisse et la suppression de certains prélèvements sur les entreprises, la suppression de l'impôt sur la fortune et la baisse de la fiscalité des revenus financiers. Tous ces milliards en plus pour la minorité des plus aisés. Pour les autres, l'injustice fiscale continue...

Vous pensez « gagner » avec la baisse de la taxe d'habitation ?

Prudence ! Car il y a un risque qu'on vous reprenne d'une main ce qu'on vous donne de l'autre et qu'on vous prive des services publics dont vous bénéficiez actuellement gratuitement.

Vous êtes inquiets pour les services publics ?

Vous avez raison ! Le gouvernement assèche les moyens des services publics et envisage d'en supprimer certains. Il y aura un coût à cette évolution : moins de services publics, c'est plus de services privés payants !

Rendre l'impôt plus juste et plus simple mais surtout donner les moyens aux services publics ?

Vos demandes et vos intérêts sont légitimes, ce sont les mêmes que les nôtres !

Vous venez aujourd'hui dans un Centre des Finances Publiques pour un règlement ou pour un renseignement... mais demain ?

Usagers, contribuables : avez-vous vraiment besoin de vous déplacer ?

Ce slogan, quelque peu provocateur, est celui de l'administration que vous pouvez lire sur des flyers distribués dans les accueils des Centres des Finances Publiques

En effet, la volonté politique et administrative affichée de dématérialiser les relations avec l'utilisateur en rendant obligatoire la télé-déclaration en 2016 pour les revenus supérieurs à 40 000 euros, étendue en 2019 à la grande majorité des contribuables, est inacceptable.

Le libre choix doit être laissé à l'utilisateur et la dématérialisation ne doit pas supprimer l'accès direct aux services de proximité.

Les organisations syndicales des Finances Publiques tiennent à vous alerter sur les conséquences des choix politiques actuels qui sacrifient non seulement une administration mais surtout un service public.

Aujourd'hui, le service qui vous est rendu est en danger au motif de la réduction de la dépense publique.

Cela se traduit dans notre administration par une volonté assumée de « désintoxiquer » l'utilisateur du guichet et par des suppressions d'effectifs en inadéquation totale avec vos besoins !

Savez-vous que demain, vous risquez de trouver porte close ou de ne plus pouvoir déclarer ou régler vos impôts avec le moyen de votre convenance ?

- Aujourd'hui, après 20 ans de restructurations, le nombre de trésoreries de proximité est en chute libre. Dans la Nièvre, en 2018 15 trésoreries existent, elles étaient 30 en 1991. Et au premier janvier 2019 ? 4 d'entre elles fermeront encore.
- Aujourd'hui, faute de personnel, les horaires d'ouvertures se restreignent de manière drastique. Dans la Nièvre, les trésoreries ainsi que le Centre des Finances Publiques de Château Chinon sont ouverts uniquement le matin.
- Aujourd'hui, vous avez des difficultés à nous joindre par téléphone. Vous êtes confrontés à une écoute et une disponibilité en chute libre. Vous êtes renvoyés sur des plateformes téléphoniques, alors que vous avez besoin d'un conseil de proximité.
- Demain, vous ne pourrez plus venir rencontrer un agent des finances publiques librement pendant les heures d'ouverture. Vous devrez prendre obligatoirement un rendez-vous pour tout renseignement.
- Demain, la loi vous obligera à régler par voie dématérialisée tous les impôts... (« exit » chèques, carte bancaire, TIP...) : à défaut, les pénalités encourues seront de 0,2 % de votre impôt dû avec un minimum de 15€ et ce, dès 2019. A l'heure actuelle, vous ne pouvez déjà plus régler en espèces des sommes supérieures à 300 euros.
- Demain, vous devrez faire obligatoirement votre déclaration d'impôt via internet, et ce quels que soient vos revenus.

Cela ne correspond pas à notre vision de ce que doit être une administration de qualité. Comment vous rendre un service efficace, de qualité et dans des délais convenables dans ces conditions ?

Ce développement de l'e-administration comme vecteur unique permet de justifier :

- la réduction des effectifs : en 2019, ce sont encore plus de 2130 emplois qui seront supprimés à la DGFIP ;
- la réduction des implantations des services publics de la DGFIP ;
- la mise à mal de l'ensemble des missions de notre administration.

Il y a urgence à renforcer les services de la DGFIP, à maintenir un service public humain de proximité pour garantir l'égalité de traitement des citoyens et la cohésion sociale. Usagers, contribuables, le service public vous appartient, défendons le ensemble !